



**Bureau Zonal - 2 - ( Nord – Pas-de-Calais – Picardie )**

CITE ADMINISTRATIVE (14<sup>ème</sup> étage) - 175 RUE GUSTAVE DELORY - 59012 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 52 24 24 – Fax. 03 20 88 39 41

E-mails : [region-lille@alliancepn.fr](mailto:region-lille@alliancepn.fr) ou [police-nord.alliance@interieur.gouv.fr](mailto:police-nord.alliance@interieur.gouv.fr)

Web : <http://region-lille.alliancepn.fr/>

# POLICE D'AGGLOMERATION

Ce 22 Juin, à l'hôtel de police de LILLE, Monsieur MENAULT, DDSP du NORD a réuni l'ensemble des syndicats afin d'effectuer une communication sur la mise en place de la police d'agglomération sur le département du NORD.

Après un bref rappel sur les objectifs et les difficultés rencontrées lors de la mise en place de LILLE AGGLOMERATION, Monsieur MENAULT nous a présenté l'ambitieux projet de généralisation de la police d'agglomération sur notre département. Celui-ci, nous a-t-on signalé, aurait déjà recueilli l'assentiment des élus locaux.

Ensuite, Monsieur le Directeur, nous a présenté son objectif de transformation de tous les districts du département en police d'agglomération, à l'exception d'Hazebrouck et de Cambrai qui resteront des circonscriptions indépendantes du fait de leur relatif isolement géographique. Pour le cas de Bailleul, son rattachement à Lille Agglo semble d'ores et déjà programmé.

L'objectif affiché par le DDSP est de mutualiser des « blocs d'activités ».

Trois grands « blocs » sont actuellement envisagés. Un bloc de commandement et d'administration regroupant les services administratifs, logistiques et d'états-majors. A noter ici une probable disparition des BOE de circonscription au profit des états-majors d'agglomération.

Ensuite un second bloc, dit d'activité judiciaire, avec notamment la création d'une SU d'agglomération.

Et enfin, et non des moindres, le bloc de voie publique qui lui regroupera les unités locales de proximités, les services de roulement, les BAC, FMU, GSP, UCL et de commandement de nuit. Il est à souligner que le projet prévoit la création, entre autres, de BAC, GPS, FMU ou encore UCL d'agglomération, rattachées, non plus, à l'autorité du chef SSP, mais directement à l'état major d'agglomération.

Si les objectifs sont d'effectuer des économies d'échelles au niveau des effectifs et d'améliorer sensiblement la circulation des informations tout en élargissant les frontières de compétences géographiques, il est regrettable comme ALLIANCE l'a souligné que ces nouvelles transformations de nos structures se fassent, encore une fois, à effectif constant, ce qui n'a pas du tout choqué nos « kamarades » d'unités qui ont ouvertement cautionné la chose, mais bon...

Interrogé sur les éventuels problèmes d'arrêts d'affectation, Monsieur MENAULT nous a répondu avoir reçu l'assurance de la DAPN qu'aucun fonctionnaire ne serait lésé par cette refonte de nos services. Pour la totalité des créations de police d'agglomération, il ne s'agira que d'un changement d'appellation qui ne sera pas considéré, ni comme une mutation, ni comme un changement de service par l'Administration.

Pour clôturer, Le directeur nous a fait part du calendrier souhaité pour cette réforme de services, à savoir CTPD fin septembre ou début octobre, pour une mise en place opérationnelle au début de l'année prochaine.

ALLIANCE restera vigilant sur la mise en place de ces nouveaux services et ne manquera pas de vous tenir informé de la suite des événements.

Le 23 Juin 2010